

## Vaccination contre la COVID-19

4

### Notice concernant la quatrième dose



**Vaccination gratuite**

Couverte intégralement par les dépenses publiques

**Vous pouvez désormais recevoir une 4<sup>e</sup> dose de vaccin.**

Elle est efficace pour prévenir les risques importants de complications.



#### Personnes concernées

Sur la base des connaissances scientifiques, etc. recueillies à ce jour, nous lançons à la fin mai la campagne de vaccination pour la quatrième dose à destination des personnes ci-dessous.



\* À propos des maladies sous-jacentes (en japonais uniquement)

#### Intervalle de 5 mois depuis la troisième vaccination

- ① 60 ans ou plus
- ② 18 ans ou plus pour les personnes ayant une maladie sous-jacente ou présentant un risque d'aggravation important attestés par un médecin

※ Si vous appartenez à la catégorie ①, veuillez prendre avec vous le bon de vaccination reçu de votre municipalité au lieu de vaccination.

※ Pour savoir si vous appartenez à la catégorie ②,

consultez un médecin de l'établissement où vous recevez un traitement pour une maladie sous-jacente, etc. ou d'un établissement où vous pouvez préalablement demander conseil. Si vous ne pouvez pas vous adresser à un tel établissement, veuillez vous renseigner lors de la consultation pré-vaccinale.

Vous pouvez vérifier la manière dont sont distribués les bons de vaccinations grâce aux informations diffusées par votre municipalité.

Concernant la 4<sup>e</sup> dose des personnes n'appartenant pas aux catégories ① et ②, nous évaluerons sa pertinence à la lumière des diverses informations disponibles.

#### Vaccin utilisé

Le vaccin de Pfizer ou de Takeda /Moderna sera utilisé, indépendamment de celui inoculé lors des trois autres injections.

#### Vaccin contre la COVID-19 **Bénéfice**

- Selon une étude réalisée à l'étranger, dans le contexte de la propagation du variant Omicron, l'effet bénéfique sur le risque de complications se maintient sans diminution même après 6 semaines suivant l'administration de la quatrième dose du vaccin de Pfizer chez les sujets de 60 ans et plus ayant reçu cette dose 4 mois ou plus après la troisième.

Source : Bar-On YM et al. Protection by a Fourth Dose of BNT162b2 against Omicron in Israel. NEJM. 2022.

#### Vaccin contre la COVID-19 **Sécurité**

- Selon une étude étrangère, aucun effet secondaire majeur n'a été rapporté pour les 21 jours suivant l'inoculation de la quatrième dose.

☐ Symptômes enregistrés chez les sujets de 18 ans et plus jusqu'à 21 jours l'inoculation

+ de 50 %	Douleurs 78,8 %
10 - 50 %	Léthargie 33,2 % Douleurs musculaires 24,5 % Maux de tête 21,5% Induration / inflammation 12,0 %
1 - 10 %	Douleurs articulaires 8,4 % Fièvre de 37,5 °C ou plus 6,6 % Gonflement des glandes lymphatiques sous les aisselles 4,7 % Érythème / rougeurs 8,0 % Trouble de la perception 1,5 % Réaction allergique 1,0 %

(\*) Sujets : 274 personnes (Pfizer : 154 personnes ; Moderna : 120 personnes)

Source : Gili Regev-Yochay et al. Efficacy of a Fourth Dose of Covid-19 mRNA Vaccine against Omicron. NEJM. 2022.

## © Concernant la vaccination en dehors du lieu où la résidence est enregistrée (lieu de résidence)

- Personne se faisant vacciner à l'hôpital, un autre établissement médical ou l'institution où elle est admise → **Veillez consulter votre établissement médical ou institution.**
- Personne se faisant vacciner à l'établissement médical où elle suit un traitement pour une affection sous-jacente → **Veillez consulter votre établissement médical.**
- Personne vivant ailleurs qu'à son lieu de résidence → **Vous pouvez éventuellement vous faire vacciner là où vous habitez effectivement.**

Veillez consulter le site Internet de la municipalité où vous vivez ou contacter un guichet d'information.

## © Votre consentement est nécessaire pour recevoir le vaccin.

Nous vous prions d'accepter ou non de vous faire vacciner sur une base volontaire, en évaluant les bénéfices de la vaccination et les risques des effets secondaires à la lumière de connaissances correctes. Le vaccin ne peut pas être administré sans consentement de votre part.

Personne de votre lieu de travail ou de votre entourage ne devrait vous forcer à vous faire vacciner et aucune attitude discriminatoire envers une personne non vaccinée n'est tolérée.

## © Il existe un système d'aide en cas de problèmes de santé résultant de la vaccination.

Il peut arriver que la vaccination entraîne des problèmes de santé (maladie ou invalidité). Bien que cela soit extrêmement rare, le risque ne pouvant être totalement écarté, un système d'aide a été mis en place.

Veillez consulter la municipalité de votre lieu de résidence au sujet des procédures requises pour présenter une demande.

**Même après la vaccination, veuillez continuer à suivre les mesures de prévention des infections telles que le port du masque.**

Même s'il est reconnu que le vaccin contre la COVID-19 est un moyen permettant efficacement de se prémunir contre les infections à la COVID-19, il ne protège pas à 100% contre celles-ci. En outre, les variants du virus peuvent aussi influencer son efficacité.

Ainsi, nous prions chacun de continuer à appliquer les mesures de prévention des infections. Concrètement, évitez les 3-Mitsu (3C : Concentrations de personnes, Contacts rapprochés, espaces Clos), lavez-vous les mains avec du savon et désinfectez-les minutieusement avec de l'alcool désinfectant, etc.

**Merci de continuer à suivre les mesures de prévention des infections.**



Concentration de personnes



Contacts rapprochés



Espaces Clos



Port du masque



Lavage des mains avec du savon



Désinfection minutieuse des mains avec de l'alcool désinfectant

Évitez les 3-Mitsu (3C : Concentrations de personnes, Contacts rapprochés, espaces Clos)

Si vous ne parvenez pas à consulter le site Internet, veuillez vous adresser à votre municipalité.

Pour plus d'informations sur l'efficacité, la sécurité, etc. du vaccin contre la COVID-19, veuillez consulter la page web « À propos de la COVID-19 » du ministère de la Santé du Travail et des Affaires sociales.

MHLW COVID-19 Vaccin Recherche

